

Lionel Galand

**Petit lexique pour l'étude des inscriptions libyco-berbères**

Les problèmes de terminologie surgissent aux confins de la recherche et de l'enseignement. Aussi me semblent-ils convenir à l'hommage que ce numéro d'*Almogaren* rend au professeur H. Stumfohl, dont chaque article présente la synthèse d'une riche documentation. Je souhaiterais procéder ici à l'examen d'une série de termes qui reviennent souvent dans les études de langue française à propos des inscriptions libyco-berbères\*.

Comme la langue d'Esopo, la terminologie scientifique est la pire et la meilleure des choses. Mal choisie ou trop riche, elle risque d'alourdir ou d'obscurcir l'exposé. Mais il est plus facile d'apprendre un jargon d'allure savante que d'affronter directement les problèmes, plus facile aussi d'inventer des mots que des idées. La recette est connue depuis longtemps dans le monde de la politique ou dans celui du commerce: on remplace les "impôts" par des "contributions" ou bien on copie la marchandise et on change l'étiquette. Nos études ne sont pas à l'abri d'un procédé qui permet d'innover à peu de frais. Il serait vain, cependant, de prétendre se passer de termes techniques ou de termes courants pris dans un sens particulier. A l'inverse du jargon, ils permettent d'abrégé, d'alléger et de préciser la rédaction. Mais ils demandent quelque modération et, surtout, le respect de cette règle d'or: que soit clairement indiquée, dès le début de l'étude, la valeur qu'on leur attribue. S'il y a un arbitraire du signe, c'est bien ici! On peut faire dire beaucoup de choses à n'importe quel mot: ce qui importe, c'est moins le choix du sens à lui donner que la constance de son emploi, dans le cadre défini. Tout commence donc par une convention, mais une convention qui, une fois admise, doit être respectée. Les propositions qui suivent seront sans doute discutées, peut-être refusées, et d'autres usages sont possibles, mais l'important est que chacun explicite ses choix et s'y tienne de façon cohérente.

Il est plus commode, me semble-t-il, d'adopter tout simplement l'ordre alphabétique pour la présentation des termes retenus. Il se trouve que presque tous appartiennent au vocabulaire courant: il n'en est que plus nécessaire de préciser la valeur qu'on entend leur donner. En même temps qu'aux linguistes, ce petit lexique s'adresse à tous ceux qui ont l'occasion d'observer des inscriptions et la patience de les faire connaître. Pour lui garder un minimum de cohérence, je reprends sur certains points des idées que j'ai déjà exposées ailleurs: on

voudra bien excuser ces redites. L'astérisque renvoie aux termes étudiés.

**Alphabet.** Un alphabet est un système de signes graphiques que produit l'application d'une écriture\* à un domaine linguistique défini, à la double condition que l'écriture\* ne soit pas du type idéographique et qu'elle cherche à noter des unités phoniques inférieures à la syllabe. Le domaine d'application est variable. Les linguistes ont créé des alphabets dits "phonétiques" qui peuvent être destinés à la notation de toutes les langues d'un même groupe, le chamito-sémitique par exemple, ou même à celle de toutes les langues du monde, ambition de l'alphabet phonétique international. Plus fréquemment et plus naturellement, un alphabet est lié à une langue et à une époque données et il diffère peu ou prou des autres alphabets, même de ceux qui ressortissent à la même écriture\*. C'est ainsi que l'alphabet français n'est pas identique à l'alphabet tchèque ou à l'alphabet espagnol, bien que tous trois impliquent une écriture\* de type latin. La raison de cette spécificité est évidente: chaque alphabet est déterminé, dans une mesure certes variable mais jamais nulle, par la phonologie de la langue qu'il doit noter, c'est-à-dire par le système des sons que la langue retient, parmi tous les possibles, pour assurer la distinction entre les mots. De là viennent nombre de différences qu'on observe dans l'inventaire des signes et aussi dans la valeur phonétique qui leur est attribuée: l'alphabet français n'a pas le ø (barré) du danois, il oppose i à y tout autrement que ne le fait le polonais, il donne à j une valeur qui ne s'accorde ni avec celle du j allemand ni avec celle du j espagnol, etc. Les lettres\* de l'alphabet ne coïncident pas parfaitement, tant s'en faut, avec les phonèmes de la langue, mais elles constituent comme eux un système capable d'évolution, mais clos et défini pour tout moment de l'histoire.

Ces considérations générales éclairent la situation qu'on observe dans le domaine libyco-berbère\*. Les Touaregs sont aujourd'hui les seuls Berbères à avoir conservé sans interruption l'usage d'une écriture\*. Duveyrier (1864: 388) savait déjà qu'elle a donné naissance à plusieurs alphabets, ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'il existe des divergences entre les parlers touaregs. Celui de l'Ahaggar, par exemple, distingue /g/ et /gʷ/ qui doivent donc être représentés chacun par une lettre\* dans l'alphabet local, alors que les parlers du sud ignorent /gʷ/ et se contentent d'un seul signe. De telles variations restent limitées, mais on aurait tort de les négliger. Plusieurs alphabets touaregs actuellement en usage ont déjà été relevés (voir notamment Aghali-Zakara et Drouin: 1977, 251). Ce cas est le plus favorable puisqu'on peut établir avec certitude l'inventaire des lettres\* et leur valeur. Un problème particulier est pourtant posé par deux alphabets de l'Ahaggar que nous a transmis le P. de Foucauld (1920: 7-8): "Le premier, écrit-il, est un alphabet ancien, qu'on trouve employé dans les écrits et inscriptions d'une époque reculée; le deuxième est un alphabet servant à la

transcription des textes arabes en caractères touaregs". Le vague de ces indications contraste avec la précision habituelle de l'auteur. L'alphabet "ancien" serait-il tout simplement celui des inscriptions que ses informateurs n'ont pas pu lire? Ou bien disposait-il de critères plus affinés? Quant aux textes arabes transcrits en caractères touaregs, on aimerait les connaître autrement que par cette allusion. Il y a là, sans doute, le sujet d'une étude.

Les difficultés sont beaucoup plus grandes dès qu'il s'agit d'alphabets sortis de l'usage, alphabets des nombreuses inscriptions rupestres qu'on ne peut rattacher en toute certitude au touareg actuel et alphabets libyques\*. J'ai longuement parlé de ces derniers dans un article assez récent (Galand 1989) qui insiste sur le caractère sommaire de la division courante entre un alphabet "oriental" (celui de Dougga, le premier et le moins mal connu) et un alphabet "occidental" (en fait ensemble confus de données hétérogènes et géographiquement dispersées). On devine en effet aisément que plus de deux alphabets ont dû coexister ou se succéder au cours des siècles sur un territoire aussi vaste et aussi compartimenté que l'Afrique du Nord. Exprimée par A. Basset dès 1948, l'idée reparaît chez d'autres et j'ai pu citer à ce propos (p. 73) G. Garbini, M. Ghaki, S. Chaker. Elle semble donc acquise, même si la vieille notion d'une bipartition du libyque\*, à laquelle j'ai eu tort de me référer en 1966, inspire encore à Chaker, près de vingt ans plus tard, une carte qui contredit son texte (1984: 246). Il faudra maintenant essayer d'identifier les divers alphabets et ce sera fort difficile, parce que les critères de classement se dérobent: les documents ne sont pas partout assez nombreux, leur chronologie reste incertaine, les mêmes lettres\* ne notent pas forcément les mêmes articulations. On aura nécessairement recours à un travail comparatif, dont l'efficacité dépendra de l'étendue et de la qualité de la collecte.

**Bi-consonne.** Ce terme est employé par M. Aghali-Zakara et J. Drouin (1977: 256) à propos des alphabets\* touaregs, pour désigner les signes qui représentent deux consonnes à la fois. Dans la plupart des cas, le tracé d'une bi-consonne associe en un signe unique les tracés de deux lettres\* dont chacune représente l'une des consonnes: une croix dans un cercle, par exemple, note [rt] parce que le cercle et la croix, isolés, notent respectivement [r] et [t]. Il arrive pourtant qu'une rotation de 90° suffise à transformer un signe simple en bi-consonne (p. 259). C'est pourquoi les deux auteurs ont abandonné le terme traditionnel de "ligature\*", auquel ils reprochent en outre de ne pas refléter le sentiment des usagers, pour qui la bi-consonne est un moyen de "lier le sens" et d'"associer des sons" (p. 256). Sans méconnaître la portée de ces arguments, je conserve une légère préférence pour "ligature\*", justement parce que ce nom respecte le principe de la distinction entre graphie et phonie.

**Canarien.** Ce terme dont la référence est purement géographique permet de qualifier sans préjugé ce qui concerne les Canaries. Il n'est pas incompatible avec la reconnaissance de particularités plus strictement localisées et, à la différence de "guanche\*", qui peut être ambigu, il n'implique ou n'exclut par lui-même aucune des îles.

**Écriture.** Il est inutile de s'attarder ici à des considérations générales sur ce que Marcel Cohen (1958) appelait "la grande invention de l'écriture". Un type d'écriture est défini par l'emploi d'un faisceau de techniques dont la réunion est caractéristique, même si telle d'entre elles se retrouve dans d'autres écritures. Tandis qu'un alphabet\* est plus ou moins étroitement lié à la langue qu'il doit noter, l'emploi d'une écriture donnée ne permet pas, à lui seul, d'identifier la langue qu'elle recouvre. Il n'est pas inutile de le rappeler, même si chacun sait, par exemple, que l'écriture latine (à ne pas confondre avec l'alphabet\* latin) est appliquée à de multiples langues.

A l'instar de beaucoup d'autres, l'écriture libyco-berbère\* s'efforce de représenter l'image linguistique des concepts, et non les concepts eux-mêmes comme le ferait une écriture idéographique: elle est phonétique au sens large. Plus précisément, les signes qu'elle emploie notent des sons du langage dont l'analyse est déjà assez poussée pour qu'ils coïncident, au moins grossièrement, avec les phonèmes dont la langue fait usage, ce qui la range parmi les écritures alphabétiques (v. Alphabet\*). De ces sons, elle ne retient que les consonnes, exception pouvant être faite pour les voyelles placées en fin de mot ([a] surtout), mais elle diffère des écritures dites syllabiques par le fait qu'elle recourt à un même signe pour représenter par exemple, les trois syllabes [ta], [ti] et [tu].

Traditionnellement écriture de graveurs, elle se distingue surtout par les traits suivants: tracés à base de formes géométriques simples dont beaucoup se retrouvent dans l'ensemble du domaine, disposition en lignes verticales (cas dominant) ou horizontales. Le déchiffrement, quand il est possible, permet de constater que la ligne peut commencer par n'importe quelle extrémité, que les mots ne sont généralement pas séparés et que ni la gémiation des consonnes ni les voyelles (sauf l'exception déjà mentionnée) ne sont notées.

Ces critères permettent d'attribuer à l'écriture libyco-berbère\* un immense domaine qui va du Niger et du Mali à la Méditerranée et de la Libye à l'Atlantique, îles Canaries incluses. Son usage actuel est limité au pays touareg, mais elle a laissé de très nombreuses inscriptions dont les plus anciennes sont antérieures de plusieurs siècles à l'ère chrétienne.

**Gravure.** Les inscriptions rupestres voisinent souvent avec des représentations de personnages, d'animaux, d'objets ou avec d'autres dessins dans lesquels on voit souvent des symboles. On sait combien il est difficile de déterminer si ce voisinage est fortuit ou si les inscriptions doivent être mises en rapport avec les figures.

Nombreuses sont donc les études qui doivent mentionner tantôt les dessins, tantôt les textes, ce qui peut donner lieu à des confusions. Il n'y a aucune ambiguïté si l'on parle, par exemple, de "technique de la gravure", mais quand on prend le terme "gravure" au sens de "résultat de l'acte du graveur", "image" ou "tracé", il serait bon de le réserver à la désignation des dessins et de ne pas l'appliquer aux inscriptions. Le lecteur saurait ainsi qu'un rapport signalant des "gravures" ne fait pas allusion à la présence de textes.

**Guanche.** Le terme désigne proprement les anciens habitants de Ténériffe (graphie française peu justifiée du nom de Tenerife), mais on a parfois tendance à lui donner le sens général de "canarien\*". Il serait préférable de lui conserver sa valeur originelle.

**Lettre.** Ce terme ne devrait pas quitter le domaine de la graphie, bien distinct de celui de la phonie. Dans l'écriture\* libyco-berbère\*, un cercle ayant un point en son centre est bien une lettre, mais il peut représenter la consonne [b] ou la consonne [s], selon que l'inscription est libyque\* ou touarègue. Il vaut donc mieux ne pas l'appeler "lettre b" ou "lettre s". En revanche et pour la même raison, il serait impropre de dire "la consonne  $\odot$ " si l'on veut se référer à la phonétique.

**Libyco-berbère.** Cette expression est aujourd'hui courante dans les travaux portant sur les gravures\* ou sur les inscriptions rupestres. En matière d'épigraphie, elle est justifiée par le fait que ses éléments font référence aux deux pôles les mieux connus (ou les moins mal connus) du domaine: le libyque\* et le berbère, représenté en l'occurrence par le touareg. En dehors de ces deux cas et tant que la langue des documents ne sera pas clairement identifiée, il conviendrait, en toute rigueur, de parler plutôt d'une "écriture *de type libyco-berbère*". Mais il ne faut pas non plus alourdir systématiquement la terminologie et beaucoup de contextes admettent sans grand risque le raccourci "écriture libyco-berbère". On peut du reste admettre comme hypothèse de travail que les inscriptions d'Afrique trouvées loin de l'aire touarègue sont quand même rédigées en berbère et que celles des Canaries ont au moins certains liens avec cette langue.

**Libyque.** Bien qu'il ait eu divers concurrents au moins dans certaines acceptions, le terme "libyque" est depuis longtemps entré dans l'usage pour renvoyer aux données linguistiques de l'Afrique du Nord antique ou même protohistorique. Rappelons qu'il reprend le nom de Libye donné à l'Afrique par les anciens Grecs et qu'il ne fait aucunement référence à l'actuelle Libye (d'où la nécessaire distinction entre "libyque" et "libyen"). C'est un terme fort pratique, à condition qu'il ne laisse pas croire que l'unité des matériaux qu'il désigne est assurée. Ne serait-ce qu'en raison des toponymes, dont on ne sait pas à quelles couches du peuplement ils remontent, la plus grande prudence s'impose. La vision d'une langue libyque homogène qui se serait diversifiée au cours des

siècles pour aboutir aux parlers berbères actuels n'a pas plus de vraisemblance que celle d'une langue indo-européenne, mère unique de toutes les autres. Les conditions géographiques et socio-politiques qui ont maintenu jusqu'à aujourd'hui la forte différenciation dialectale que l'on connaît ne datent pas d'hier et l'on peut deviner sans grand danger que le nom de "libyque" recouvre des parlers divers, de même que l'on pressent l'existence de plusieurs alphabets\*.

La vision des vues un peu sommaires que l'on avait sur ces derniers trouverait un complément naturel dans une démarche visant à préciser l'emploi du terme "libyque", en le réservant si possible aux données fournies par l'ensemble des monuments anciens, stèles funéraires pour la plupart, qui portent les inscriptions en cause (Galand 1989: 70). Non que cet ensemble soit uniforme: le style des stèles, leur alphabet\*, leur densité varient d'un bout à l'autre du domaine mais tout archéologue sera prêt à les distinguer des autres supports épigraphiques. J.-B. Chabot lui-même, qui a inclus dans son *Recueil des inscriptions libyques* les textes de la grotte d'Ifira, en Kabylie (n° 848), s'est empressé de préciser que l'inscription, par ailleurs peinte et non gravée, "paraît appartenir à l'alphabet touareg plutôt qu'au libyque". Encore Chabot était-il avant tout un sémitisant venu au libyque pour l'amour des bilingues libyco-puniques! Plus d'un demi-siècle après, alors que l'intérêt des chercheurs se porte de plus en plus vers les inscriptions rupestres, la routine ne doit pas nous empêcher de rendre les documents d'Ifira au vaste complexe de leurs semblables, étant bien entendu que cette remise en ordre, fondée sur la nature et sur la fonction des supports, ne fera obstacle ni à l'établissement de subdivisions dans chacun des deux groupes "libyque" et "rupestre", ni même aux rapprochements que l'on pourrait faire entre eux.

**Ligature.** Le *Trésor de la langue française* définit la ligature, en typographie, comme un "caractère représentant plusieurs lettres en un seul signe graphique". Malgré l'intérêt du terme "bi-consonne\*", cette formulation m'encourage à employer encore son rival "ligature", qui permet d'exclure toute référence à la phonétique. Les ligatures touarègues ont été fort bien décrites par M. Aghali-Zakara et J. Drouin (1977: 250 et suiv.). Les exemples qu'ils donnent, et d'autres que j'avais déjà observés, me laissent penser que seules deux consonnes en séquence immédiate et séparées par une limite de syllabe sont notées au moyen d'une ligature: en d'autres termes, une ligature *rt* sera lue [arta], [arti], etc. mais non [rat], [rit], ou [tra], [tri], etc. Jusqu'à plus ample informé, je n'ose faire une règle de cet usage qui, s'il était vérifié, ne serait pas sans intérêt pour le déchiffrement des inscriptions. On n'a pas établi la présence de ligatures dans les textes libyques\*, non plus qu'aux îles Canaries.

**Tifinagh.** Ce terme touareg revient très souvent dans les publications. La

graphie **gh** de la consonne finale (phonétiquement [ɣ] ou [g̃]) est sans doute la plus courante et a l'avantage d'être également fréquente sur les cartes (**Ghardaia**). On rencontre aussi **r** et **rh**, qui ont l'avantage d'inciter le lecteur francophone à une prononciation plus proche de la réalité, à condition qu'il ne "roule" pas les [r], mais qui risquent de créer une confusion avec le [r] apical du berbère.

On sait que "tifinagh" est le pluriel du nom féminin *tafinəq*, qui signifie "lettre\* de l'écriture\* touarègue". La forme du singulier, moins usitée dans nos études, est parfaitement régulière: les noms féminins reçoivent couramment un suffixe -t au singulier et le groupe [ɣt] passe normalement à [q] en touareg. Au pluriel, le suffixe -t n'apparaît pas, si bien que la consonne finale du radical conserve son articulation [ɣ]. On a proposé plusieurs étymologies. Celle qui donne au nom le sens premier de lettres\*) puniques (cf. latin *punica*) est la plus suggestive et ne soulève pas de grosses difficultés phonétiques. Mais l'indication qu'elle suggère sur l'origine des lettres\* libyco-berbères\* n'est pas satisfaisante, tant sont grandes les différences de forme et de style entre ces dernières et les lettres\* puniques.

Il importe de ne pas prendre le nom des lettres\*, "tifinagh", pour celui d'un dialecte (cela est arrivé). Enfin on évitera, si l'on tient à la précision, d'étendre l'emploi du terme à tout le domaine libyco-berbère\*: "tifinagh" appartient au touareg et sera avantageusement réservé aux lettres\* des textes écrits dans cette langue.

#### Références bibliographiques:

AGHALI-ZAKARA, Mohammed & DROUIN, Jeannine: *Recherches sur les tifinagh*. Comptes rendus du GLECS 18-23, 1973-1979, f. 2, 245-272 (séance du 15 juin 1977) et 279-292 (séance du 15 février 1978).

CHAKER, Salem: *Textes en linguistique berbère: introduction au domaine berbère*. Paris, C.N.R.S., 1984, 291 p.

COHEN, Marcel: *La grande invention de l'écriture et son évolution*. Paris, Imprimerie nationale, 1958, 3 vol., XII et 471 p., 228 p., 95 pl.

DUVEYRIER, Henri: *Exploration du Sahara, I. Les Touareg du Nord*. Paris, Challamel, 1864, XXXV et 501 p., Supplément (39 p.), 31 planches, carte.

FOUCAULD, Le P. de: *Notes pour servir à un Essai de grammaire touarègue (dialecte de l'Ahaggar)*, publiées par R. Basset. Alger, Carbonel, 1920, 171 p.

GALAND, Lionel: *Inscriptions libyques*, dans *Inscriptions antiques du Maroc*. Paris, C.N.R.S., 1966, 1-79, XII planches, carte.

GALAND, Lionel: *Les alphabets libyques*. Antiquités africaines 25 (Paris, C.N.R.S.), 1989, 69-81.

## Resümee der Redaktion:

Prof. Galand hat sich in seiner Arbeit "Kleines Lexikon zum Studium libysch-berberischer Inschriften" einen wichtigen Teilaspekt der wissenschaftlichen Forschung ausgewählt, der meist nicht in seiner Bedeutung begriffen, ja oft nicht einmal wahrgenommen wird: Es ist das Problem der Terminologie. Ein terminologisches Inventar kann allein durch seine Beschaffenheit einen Gegenstand erfassen helfen oder ihn verdunkeln bzw. verfälschen. Die "richtige" Benennung - seit Platon (Kratylos) ein Problem - spielt ja auch in Politik und Werbung eine herausragende Rolle. Es ist daher außerordentlich verdienstlich, wenn Prof. Galand es unternimmt, jene Termini zu schärfen und zu präzisieren, die im Bereich der libysch-berberischen Forschung verwendet werden.

Erwägungen z.B. über das Verhältnis von Schrift, Sprache und Lautwiedergabe machen u.a. auf die Tatsache aufmerksam, die oft nicht genügend beachtet wird, daß das Tifinagh die einzige libysch-berberische Schriftform ist, die aus dem Altertum bis auf unsere Tage fort dauert; in diesem Zusammenhang zeigt Prof. Galand, wie schwierig die Lautwiedergabe schon der uns so vertrauten Wörter Tifinagh und Tuareg ist. Das Vorhandensein einer solchen Schrift verführt, alle Dokumente dieser Schrift auf Steinen etc. als durch Tuareg deutbar aufzufassen, wovon keine Rede sein kann. Auch gibt es eine östliche und eine westliche Variante des Tifinagh. Unter dem Stichwort "bi-consonne" behandelt Prof. Galand jene Zeichen des Tifinagh, die zwei verschiedene Lautungen haben. Unter "écriture" stellt er fest, daß die Verwendung derselben Schrift in verschiedenen Bereichen und Zeiten nicht automatisch den Schluß zuläßt, daß es sich um ein und dieselbe Sprache handeln müsse. Besonders wichtig scheint die Erörterung zu sein, die Prof. Galand den Ligaturen angedeihen läßt, die also aus zwei Zeichen verschmolzen sind, wie -rt-. Erörterungen über Terminologisches sollten die Einleitung oder Begleitung jeder wissenschaftlichen Arbeit darstellen. HST